



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat général

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA PROMOTION PROFESSIONNELLE
Section préparation aux concours
et examens professionnels

Notice d'information à l'usage des stagiaires

Préparation à l'épreuve écrite d'admission de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure du ministère de l'intérieur

Session 2021

CONDITIONS D'ADMISSION À CONCOURIR :

L'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer est ouvert aux secrétaires administratifs de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer titulaires, ayant au moins atteint le 4ème échelon de leur grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Ces conditions s'apprécient au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement.

1 - OBJECTIF DE LA PREPARATION ECRITE

La préparation à l'épreuve unique d'admission a pour objectif de renforcer la capacité de compréhension, d'analyse et d'expression des candidats.

L'épreuve consiste en la réponse à plusieurs questions appelant un court développement, à partir d'un dossier administratif qui peut comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées.

2 - CONTENU ET DEROULEMENT DE LA PREPARATION

La préparation à distance proposée comprend 3 exercices d'entraînement.

Un espace dédié à votre préparation sera également accessible sur la plateforme FOR-MI.

Une fois l'inscription à la préparation enregistrée, le stagiaire recevra un message de confirmation ainsi que les modalités relatives à la connexion à la plateforme e-formation, au téléchargement, au dépôt et à la correction des devoirs.

3 - INSCRIPTION A LA PREPARATION

La fiche d'inscription devra être complétée (dactylographiée) par le candidat et visée par son supérieur hiérarchique.

Elle devra être adressée pour signature à l'animateur ou correspondant de la formation ou au délégué régional à la formation dont il dépend.

Ces derniers seront chargés de recenser et de transmettre le tableau des candidatures par mail au gestionnaire1-prompro@interieur.gouv.fr jusqu'au **lundi 9 mars 2020, délai de rigueur.**

Les candidats devront impérativement mentionner sur la fiche d'inscription leur numéro de matricule (indiqué au dos de la carte agent).

Cette procédure d'inscription s'applique à tous les candidats quel que soit leur périmètre d'affectation.

Toute demande d'inscription qui parviendra après cette date ne sera pas prise en compte.

4 – OBLIGATION D'ASSIDUITE

Les stagiaires inscrits à la préparation s'engagent à respecter les modalités suivantes :

- renvoyer les devoirs à la correction aux dates prévues. Ces devoirs doivent être manuscrits afin d'être réalisés dans les conditions de l'examen ;
- effectuer un minimum deux devoirs sur trois proposés au cours de la préparation ;
- se présenter au prochain examen professionnel concerné par la préparation.

Toute préparation ultérieure quelle qu'elle soit sera systématiquement refusée au stagiaire n'ayant pas respecté ces obligations.

5 – FINANCEMENT

La prise en charge financière des frais pédagogiques de cette préparation est assurée par la sous-direction du recrutement et de la formation (S.D.R.F.).

6 – OBSERVATIONS

L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription à l'examen professionnel.

Attention : la sous-direction du recrutement et de la formation ne finance qu'une seule préparation par année et par apprenant.

Les candidats doivent s'inscrire à l'examen professionnel par :

-> voie postale à l'adresse suivante :

27, cours des Petites Ecuries – 77185 LOGNES

ou

-> voie électronique sur le site internet du ministère : www.interieur.gouv.fr

Il est recommandé de privilégier l'inscription par voie électronique.

Dates prévisionnelles de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure

Date d'ouverture des inscriptions à l'examen professionnel : mardi 9 juin 2020

Date de clôture des inscriptions par voie électronique ou postale : jeudi 9 juillet 2020

Date prévisionnelle de l'épreuve écrite d'admission : mardi 22 septembre 2020